



## Sommation de payer interpellatrice

-----  
Par Elodie88

Bonjour,

Mon ex-conjoint et moi avons vendu notre bien immobilier début Septembre 2020 et avons touché chacun la plus-value à hauteur de 50%.

Monsieur à fait appel à un huissier de Justice afin de me réclamer la totalité des 50% que j'ai touché évoquant le fait que j'ai touché indûment cette somme. Puis négocie que finalement il souhaite me réclamer seulement 20000 contre 64000 euros.

Il ne présente aucun justificatif.

Merci pour vos conseils.

-----  
Par chamce

vous étiez mariée sous le régime de la communauté ?

-----  
Par EloBeau

Nous étions PACSES : Pacs dissolu par ses soins le 22 Septembre 2020.

-----  
Par chamce

Que vous a dit votre notaire ? avez-vous reçu une lettre de l'huissier contacté par votre ex ?

-----  
Par Elodie88

L'huissier est directement venue à mon domicile.

Sans me présenter de document qui justifie cela. Sauf que Monsieur avait emprunté de l'argent à la SCI qu'il a un commun avec son père pour financer une partie des travaux de notre maison, donc à des fins personnelles (illégal)

-----  
Par Elodie88

L'huissier est directement venue à mon domicile.

Sans me présenter de document qui justifie cela. Sauf que Monsieur avait emprunté de l'argent à la SCI qu'il a un commun avec son père pour financer une partie des travaux de notre maison, donc à des fins personnelles (illégal)